

# Invitation à une activité de formation continue



**Titre :** Les anomalies de la FSC - Allergies: de la prévention à l'anaphylaxie

**No d'activité :** 81063

**Date :** mercredi le 06 avril 2022

**Lieu :** Webinaire

**Coordonnées :**

## Objectifs

### Les anomalies de la FSC

- Analyser à la lueur de la condition clinique, les résultats des leucocytes et sa différentielle
- Investiguer adéquatement les polycythémies
- Définir les variations fréquentes de la FSC selon l'ethnicité
- Reconnaître les variations fréquentes de la FSC attribuable à certains médicaments
- Déterminer la signification d'une thrombocytose et le besoin de reconrôler
- Analyser correctement les bilans complémentaires demandés

### Les allergies: de la prévention à l'anaphylaxie

1. Discuter de la marche atopique et reconnaître les différentes manifestations cliniques
2. Appliquer les nouvelles recommandations sur l'exposition aux aliments et la prévention des allergies chez le nourrisson à haut risque
3. Reconnaître les signes & symptômes ainsi que les causes les plus fréquentes d'anaphylaxie
4. Traiter l'anaphylaxie et prévenir une réaction subséquente
5. Dans un contexte de limitation des ressources, référer à l'allergologue au moment opportun

**Président de séance :** Dre Cassandre Latourelle-Théberge

## Horaire

2022-04-06	18:30	20:00	Conférence	Les anomalies de la FSC	Dr Alain Bestavros, hémato-oncologue
2022-04-06	20:00	20:15	Pause/Repas		
2022-04-06	20:15	21:45	Conférence	Les allergies: de la prévention à l'anaphylaxie	Dre Marie-Josée Francoeur, allergologue- pédiatrique

Pour vous inscrire cliquez sur le mot « Inscription » sous la description de cette activité, laquelle est parue dans le calendrier de formation du site web de l'AMORSL. Pour toute question relative à ce webinaire, veuillez communiquer à l'adresse suivante: [emc-amorsl@amorsl.ca](mailto:emc-amorsl@amorsl.ca).

Nombre de places limité

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu-Saint-Laurent désire vous faire part que toutes les activités de formation sont offertes prioritairement aux omnipraticiens membres de l'AMORSL. Aussi, le pourcentage d'omnipraticiens d'autres territoires, d'infirmières et autres professionnels ne doit pas dépasser 10 % le total des participants, et ce, pour toutes les activités de formation accréditées.

L'Association des médecins omnipraticiens de Richelieu St-Laurent, sous l'agrément parapluie de la FMOQ, reconnaît 3.00 heure(s) d'activité de développement professionnel reconnue aux fins du Règlement sur la formation continue obligatoire des médecins du CMQ. Le code d'éthique du Conseil québécois de développement professionnel continu des médecins (CQDPCM) doit être respecté ([www.cqdpcm.ca](http://www.cqdpcm.ca)).

Cette activité bénéficie d'une subvention à visée éducative de Pfizer

*Tous les participants sont invités à se créer un compte au [www.fmoq.org](http://www.fmoq.org) en cliquant sur « se connecter ». Ce compte vous permettra de remplir l'évaluation de l'activité au <https://evaluation.fmoq.org> ainsi que de télécharger votre attestation de participation (des frais pourraient être exigés pour les professionnels de la santé autres que médecins et résidents) à <https://padpc.fmoq.org>*

Cette activité donne droit à des allocations du fonds de formation ou du ressourcement.